

# ADAPTation est le mot clé du futur



Agence Italienne pour la Coopération au  
Développement (AICS)  
Siège régional de Tunis  
20 rue Socrate, zone Khaiereddine, le Kram  
2015 - Tunis

**CONTACT**  
[adapt.tunisi@aics.gov.it](mailto:adapt.tunisi@aics.gov.it)

**SITE WEB**  
[www.adapt-tunisie.org](http://www.adapt-tunisie.org)

Programme Alimentaire Mondial  
35 rue de l'Île d'Islande  
Les Berges du Lac 2 - Tunis  
Tél: +216 71 967 300  
[fr.wfp.org/countries/tunisie](http://fr.wfp.org/countries/tunisie)



Financé par  
l'Union européenne



AGENCE ITALIENNE  
POUR LA COOPÉRATION  
AU DÉVELOPPEMENT



Programme  
Alimentaire  
Mondial



الجمهورية التونسية  
وزارة الزراعة والثروة السمكية والبحري

## LE PROGRAMME

ADAPT « Appui au Développement durable dans le secteur de l'Agriculture et de la Pêche artisanale en Tunisie », financé par l'Union Européenne et mis en place par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM) avec une enveloppe totale de 70M d'euros, cible les investissements privés en tant que moteur du changement économique, social et environnemental.

Dans le cadre du programme, un appui financier de 18M d'euros est destiné aux **agriculteurs céréaliers (hommes et femmes)** pour la diminution de leurs coûts de production et pour favoriser leur ADAPtation aux crises climatiques et internationales.

## LA COMPOSANTE CÉRÉALES



Tunisie



Quand : 2023 - 2027



**Objectif général :**  
Améliorer la sécurité et la souveraineté alimentaire de la Tunisie



**Objectif spécifique :**  
Valoriser le potentiel d'une production durable, inclusive et résiliente des systèmes céréaliers



Budget : 24,8 M euros

**ODD**  
(Objectifs de Développement Durable)



## PARTENAIRES



## ORGANISME DE MISE EN ŒUVRE



## LA RECHERCHE APPLIQUEE

L'accompagnement vers la transition agroécologique des exploitations agricoles ayant bénéficié du Fonds d'appui sera assuré par l'Institut National des Grandes Cultures (INGC) au travers de campagnes d'information et de vulgarisation, sur des pratiques telles que :

- o Incitation à l'utilisation de semences de qualité, adaptées et produites localement.
- o Utilisation raisonnée des engrais et pesticides, et alternatives biologiques.
- o Bonnes pratiques culturales et agroécologiques (rotation des cultures, système polyculture élevage, conservation des eaux et des sols, etc...).

## COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

